

Compte rendu sommaire  
de la séance du conseil communautaire  
du 19 octobre 2021

**PRESENTS :**

**Ardon** : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Anne REAU

**Jouv-le-Potier** : M. Gilles BILLIOT, Mme Nicole BERRUE

**La Ferté Saint-Aubin** : Mme Constance de PÉLICHY, M. Jean-Noël MOINE, Mme Anna MAZIER, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie HARS, M. Sébastien DIFRANCESCHO, M. Dominique THENAULT, M. Jean-Frédéric OUVRY

**Ligny-le-Ribault** : Mme Anne GABORIT, M. Jean-Marie THEFFO

**Marcilly-en-Villette** : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Marie-Anne LINGARD, M. Lionel DUPLAIX

**Ménéstreau-en-Villette** : M. Denis TREMAULT, Mme Béatrice DE RUYVER

**Sennely** : M. Jean-Jacques BOUQUIN

**POUVOIRS** : M. Philippe de DREUZY à M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Katia BAILLY à Mme Anna MAZIER, M. Stéphane CHOUIN à M. Dominique THENAULT, Mme Maryvonne PRUDHOMME à M. Sébastien DIFRANCESCHO, M. Didier BRAULT à Mme Marie-Anne LINGARD, Mme Gabrielle BREMOND à M. Jean-Frédéric OUVRY, M. Jean-Marc CADET à M. Denis TREMAULT

**Secrétaire de séance** : Mme Constance de PÉLICHY

Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 21 septembre 2021.

**1 . FINANCES – MARCHES PUBLICS**

**1.1 Décision modificative n°2 budget annexe office du tourisme**

**Vote favorable à l'unanimité** pour ADOPTER la décision modificative n°2 pour 2021 du budget annexe Tourisme de la Communauté de communes des Portes de Sologne, équilibrée comme suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	DM 1	DM 2	TOTAL
Chapitre 011 Charges à caractère général	22 750 €	8 333 €	1 000 €	32 083 €
Chapitre 012 Charges de personnel	80 186 €		6 450 €	86 636 €
Chapitre 65 Charges gestion courante	5 100 €	10 €		5 110 €
<b>Total Dépenses Réelles</b>	<b>108 036 €</b>	<b>8 343 €</b>	<b>7 450 €</b>	<b>123 829 €</b>
Chapitre 023 Virement à la section Investissement	5 000 €			5 000 €
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>113 036 €</b>	<b>8 343 €</b>	<b>7 450 €</b>	<b>128 829 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	DM 1	DM 2	TOTAL
Chapitre 70 Ventes Produits	1 500 €			1 500 €
Chapitre 73 Impôts et Taxes	50 000 €	8 343 €	-5 000 €	53 343 €
Chapitre 74 Dotations et Subventions	61 536 €		12 450 €	73 986 €
<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>113 036 €</b>			<b>128 829 €</b>
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>113 036 €</b>	<b>8 343 €</b>	<b>7 450 €</b>	<b>128 829 €</b>

Pas d'écritures en section d'investissement.

## 1.2 Décision modificative n°2 budget principal

**Vote favorable à l'unanimité** pour ADOPTER la décision modificative n°2 pour 2021 du budget principal de la Communauté de communes des Portes de Sologne présentée de manière détaillée en annexe, équilibrée comme suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	BS 2021	DM 1	DM 2	TOTAL
Chapitre 011 Charges à caractère général	1 454 108,00 €	118 072,00 €			1 572 180,00 €
Chapitre 012 Charges de personnel	1 363 803,00 €	18 861,00 €			1 382 664,00 €
Chapitre 014 Atténuation produits	2 814 348,00 €		37 362,00 €	19 352,00 €	2 871 062,00 €
Chapitre 65 Charges gestion courante	2 027 917,00 €	73 866,00 €		12 450,00 €	2 114 233,00 €
Chapitre 66 Charges financières	91 633,00 €				91 633,00 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	520,00 €	7 500,00 €			8 020,00 €
Chapitre 68 Dotation aux provisions	110 000,00 €				
<i>Total Dépenses Réelles</i>	7 862 329,00 €	218 299,00 €	37 362,00 €	31 802,00 €	8 149 792,00 €
Chapitre 023 Vir. Section investiss.	449 081,00 €	1 176 222,70 €	-22 099,00 €		1 603 204,70 €
Chapitre 042 Opération d'ordre	177 639,00 €	531,00 €			178 170,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>8 489 049,00 €</b>	<b>1 395 052,70 €</b>	<b>15 263,00 €</b>	<b>31 802,00 €</b>	<b>9 931 166,70 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	BS 2021	DM 1	DM 2	TOTAL
Chapitre 013 Atténuations de charges	1 500,00 €			3 400,00 €	4 900,00 €
Chapitre 70 Ventes Produits	615 217,00 €	20 000,00 €			635 217,00 €
Chapitre 73 Impôts et Taxes	6 747 189,00 €	- 39 581,00 €	3 392,00 €		6 711 000,00 €
Chapitre 74 Dotations et Subventions	1 105 598,00 €	398 047,00 €	2 295,00 €	5 402,00 €	1 511 342,00 €
Chapitre 75 Autres produits	3 001,00 €		8 826,00 €		11 827,00 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	15 000,00 €		750,00 €	23 000,00 €	38 750,00 €
<i>Total Recettes Réelles</i>	8 487 505,00 €	378 466,00 €		31 802,00 €	8 913 036,00 €
Chapitre 042 Opération D'ordre de transferts	1 544,00 €	20,00 €			1 564,00 €
002 Résultat de l'exercice N-1		1 016 566,70 €			1 016 566,70 €
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>8 489 049,00 €</b>	<b>1 395 052,70 €</b>	<b>15 263,00 €</b>	<b>31 802,00 €</b>	<b>9 931 166,70 €</b>

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2021	RAR	BS 2021	DM 1 2021	DM 2 2021	TOTAL
Chapitre 16 Remboursement d'emprunt	291 000,00 €					291 000,00 €
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	251 820,00 €	45 807,25 €				297 627,25 €
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	470 000,00 €	253 341,60 €	100 000,00 €			823 341,60 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	739 650,00 €	121 690,93 €	1 748 221,70 €	-22 099,00 €	- 1 310 000,00 €	1 277 313,63 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours						
Chapitre opération 109 « Ex Rabolière »					1 310 000,00 €	1 310 000,00 €
Chapitre 27 Autres immobilisations financières	31 875,00 €					31 875,00 €
<i>Total Dépenses Réelles</i>	1 784 345,00 €	420 839,78 €	1 848 221,70 €	-22 099,00 €	0,00 €	4 031 307,48 €
Chapitre 040 Opération D'ordre de transfert	1 544,00 €		20,00 €			1 564,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 785 889,00 €</b>	<b>420 839,78 €</b>	<b>1 848 241,70 €</b>	<b>-22 099,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 032 871,48 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2021	RAR	BS 2021	DM 1 2021	DM 2 2021	TOTAL
Chapitre 10 Dotations Fonds et réserves	50 000,00 €	18 059,00 €				68 059,00 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			700 000,00 €			700 000,00 €
Chapitre 13 Subv. d'investissement	308 544,00 €	82 084,74 €	400 300,00 €			790 928,74 €
Chapitre 16 Dette	750 625,00 €		-750 625,00 €			
Chapitre 27 Autres immobilisations financières	50 000,00 €					50 000,00 €
<i>Total Recettes Réelles</i>	1 159 169,00 €	100 143,74 €	349 675,00 €			1 608 987,74 €
Chapitre 040 Opération D'ordre de transfert	1 77 639,00 €		531,00 €			178 170,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	449 081,00 €		1 176 222,70 €	-22 099,00 €		1 603 204,70 €
Résultat N-1			642 509,04 €			642 509,04 €
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 785 889,00 €</b>	<b>100 143,74 €</b>	<b>2 168 937,74 €</b>	<b>-22 099,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 032 871,48 €</b>

### 1.3 Subvention complémentaire 2021 pour le budget annexe de l'Office de Tourisme des Portes de Sologne (OTPS)

**Vote favorable à l'unanimité** pour VERSER une subvention de fonctionnement complémentaire de 12 450 € au budget annexe de l'Office de Tourisme des Portes de Sologne.

### 1.4 Attribution d'un Fonds de concours à la commune d'Ardon – CV6

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- ATTRIBUER un fonds de concours à la commune d'Ardon en vue de participer au financement de la sécurisation du CV6 de 14 170 € soit 50 %,
- AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de communes des Portes de Sologne ou son représentant à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

### 1.5 Attribution d'un Fonds de concours à la commune d'Ardon – matériel électroportatif

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- ATTRIBUER un fonds de concours à la commune d'Ardon en vue de participer au financement de l'acquisition de matériel électroportatif pour le service technique communal de 2 290 € soit 49,95 %,
- AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de communes des Portes de Sologne ou son représentant à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

#### 1.6 Attribution d'un Fonds de concours à la commune d'Ardon – mobilier administratif

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- ATTRIBUER un fonds de concours à la commune d'Ardon en vue de participer au financement de l'acquisition de mobilier administratif de 2 470 € soit 49,94 %,
- AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de communes des Portes de Sologne ou son représentant à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

#### 1.7 Attribution d'un Fonds de concours à la commune d'Ardon – travaux groupe scolaire

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- ATTRIBUER un fonds de concours à la commune d'Ardon en vue de participer au financement des travaux du groupe scolaire de 15 270 € soit 12,74 %,
- AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de communes des Portes de Sologne ou son représentant à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

#### 1.8 Attribution d'un Fonds de concours à la commune d'Ardon – éclairage pré communal

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- ATTRIBUER un fonds de concours à la commune d'Ardon en vue de participer au financement de l'éclairage du pré communal de 5 800 € soit 49,78 %,
- AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de communes des Portes de Sologne ou son représentant à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

#### 1.9 Attribution d'un Fonds de concours à la commune de Sennely – création d'une issue de secours et d'une porte coupe-feu à l'Auberge de Villechaume

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- ATTRIBUER un fonds de concours à la commune de Sennely en vue de participer au financement de la création d'une issue de secours et d'une porte coupe-feu à l'Auberge de Villechaume de 5 753,06 € soit 50 %,
- AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de communes des Portes de Sologne ou son représentant à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

#### 1.10 Attribution d'un Fonds de concours à la commune de Ligny le Ribault – matériel technique

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- ATTRIBUER un fonds de concours à la commune de Ligny le Ribault en vue de participer au financement de l'acquisition d'un sécateur et d'un désherbeur mécaniques de 799 € soit 50 %,
- AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de communes des Portes de Sologne, ou son représentant, à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

#### 1.11 Attribution d'un Fonds de concours à la commune de Ligny le Ribault - logiciel

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- ATTRIBUER un fonds de concours à la commune de Ligny le Ribault en vue de participer au financement de l'achat de matériel et d'un logiciel pour la gestion de l'eau et de l'assainissement de 2 527 € soit 50 %,
- AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de communes des Portes de Sologne, ou son représentant, à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

#### 1.12 Attribution d'un Fonds de concours à la commune de Ligny le Ribault – matériel de sécurité

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- ATTRIBUER un fonds de concours à la commune de Ligny le Ribault en vue de participer au financement de l'achat de matériel de sécurité (bouées) de 605 € soit 50 %,
- AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de communes des Portes de Sologne, ou son représentant, à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

#### 1.13 Modification d'un Fonds de concours à la commune de la Ferté Saint Aubin – travaux de voirie

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- ANNULER la délibération n°2021-01-19 du 30 Mars 2021, ayant pour objet l'attribution d'un fonds de concours à la commune de La Ferté St-Aubin en vue de participer au financement de l'acquisition foncière « TOUZE »
- ATTRIBUER un fonds de concours à la commune de la Ferté Saint-Aubin en vue de participer au financement des travaux rues de Beauvais, Sully et St Michel de 153 333 € soit 11,41 %,
- AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de communes des Portes de Sologne, ou son représentant, à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

## 2 AMENAGEMENT

### 2.1 Signature d'un avenant au Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- AUTORISER le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°3 au Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne permettant à la CC des Portes de Sologne d'intégrer ledit CRST,
- AUTORISER le Président, ou son représentant, à signer la maquette financière du CRST Forêt d'Orléans Loire Sologne / CC des Portes de Sologne,
- SOLLICITER l'intégration de la CC des Portes de Sologne au PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne,
- AUTORISER le président à mener toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents liés à la mise en place.

## 3 RESSOURCES HUMAINES

### 3.1 Modification de la convention de la mise à disposition du service PROU auprès de la commune de Jouy-Le-Potier

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- MODIFIER la convention de mise à disposition du service de Planification et Régulation de l'Occupation Urbaine auprès de la commune de Jouy-Le-Potier pour une durée hebdomadaire 14,33 heures au lieu de 7 heures 16 à compter du 8 juin 2021,
- AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant correspondant

## 4 – QUESTIONS DIVERSES

La Ferté Saint-Aubin, le 20 octobre 2021

Le Président,  
Jean-Paul ROCHE

